

01/01/1900
21/09/2023
03/01/1900

Créneaux horaires programmés d'activation de la Zone Centre (UTC)
Scheduled activation time slots of Zone Centre (UTC)

REF ACTIVITE

[illegible]

Légende / Legend:

A Configuration A : zones réglementées LFR 68 A, B et C et LFR 368 A, B, C1, C2, E1 et E2 actives.
Configuration A : restricted areas LFR 68 A, B and C and LFR 368 A, B, C1, C2, E1 and E2 active.

B Configuration B : zones réglementées LFR 68 A, B et C et LFR 368 A, B, C1, C2 actives.
Configuration B : restricted areas LFR 68 A, B and C and LFR 368 A, B, C1, C2 active.

C Configuration via consultation par processus CRG (SUPAIP)
Configuration via consultation made by CRG process (SUPAIP)

Heures de réservations depuis le 1er janvier 2023	
Configuration A et B 68	Configuration C 38
TOTAL 106	

L'activation des zones réglementées LFR 68 et LFR 368 est publiée par la voie de l'information aéronautique (NOTAM) à laquelle ce calendrier ne se substitue pas.
The activation time slots of the restricted areas LFR 68 and LFR 368 are published by NOTAM which this timetable does not replace.

Se référer à l'AIC France A 10/19 relative à la mise en œuvre de la 'Zone Centre' pour les besoins d'entraînement de la défense.
Refer to AIC France A 10/19 on the implementation of 'Zone Centre' for defense training needs.

Nota : seules les configurations A et B relèvent du protocole relatif aux zones centre. Les configurations C sont uniquement indiquées pour sensibiliser les usagers aériens sur l'existence d'une activité particulière faisant l'objet d'une publication de SUP AIP.